

DELIBERATION
**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 12

quorum : 7

titulaires présents : 8

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 8

date de la convocation :

15 septembre 2023

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la CC Val de Meuse Voie Sacrée, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

2023/09 N°3

Objet de la Délibération :
Tableau des effectifs

Présents : Mmes H.OLIVIER, J.ANTOINE, MM. D.MOUSSA, S.OBARA, J-P.COLIN, P.PICHAVANT, B.GILSON, M. P.DEHAND,
Était excusés : Mme, J-L.DURET, B.GOEURIOT, P.HENRY
Suppléants présents : J.PARROT

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Vu la délibération du 27/06/2017 créant, à compter du 1/07/2017, le poste de secrétariat-comptable relevant de la catégorie C

Vu la délibération du 19/09/2017 créant, à compter du 19/09/2017, le poste de chargé(e) de mission prévention relevant de la catégorie A

Vu la délibération du 7/06/2016 créant, à compter du 7/06/2016, le poste de chargé(e) de mission traitement relevant de la catégorie A

Vu la délibération du 26/11/2019 créant, à compter du 1/02/2020, le poste de directeur(trice) des services relevant de la catégorie A

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

ACTUALISE le nouveau tableau des effectifs comme suit :

	Cadre d'emploi / poste	Nombre de poste disponible	Poste pourvu	Temps complet / temps partiel
	Direction			
Catégorie A	Directeur(trice) des services - Ingénieur	1	Contractuel	TC
	TOTAL direction	1	1	
	Filière Administrative			
Catégorie C	Adjoint administratif – poste secrétariat/comptabilité	1	Titulaire	TC
	TOTAL filière administrative	1	1	
	Filière technique			
Catégorie A	Ingénieur - poste chargé mission prévention)	1	Contractuel	TC
Catégorie A	Ingénieur - poste chargé mission traitement)	1	Contractuel	TC
	Total filière technique	2	2	
	TOTAL GENERAL	4	4	

PRECISE que pour le poste de :

- chargé(e) de mission prévention, en cas de recours à un agent non titulaire, l'agent sera recruté par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'ingénieur



- chargé(e) de mission traitement, en cas de recours à un agent non titulaire, l'agent sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'ingénieur
- directeur(trice) des services, en cas de recours à un agent non titulaire, l'agent sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'ingénieur principal .

DECIDE de solliciter le comité social territorial du CDG55 pour la suppression du poste de secrétariat comptable à temps partiel et la suppression du poste d'animateur déchets et économie circulaire à temps complet.

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,
Le Président,
Dominique MOUSSA

